

Utilisez la check-list pour vérifier si vous avez bien reçu de votre utilisateur toutes les informations nécessaires dans le cadre de la lutte contre la propagation du coronavirus sur votre lieu de travail. Si vous constatez des manquements sur votre lieu de travail, adressez vos questions à la personne de contact chez l'utilisateur ou signalez-les à votre agence d'intérim.

1° INFORMATIONS

- J'ai reçu des informations/une formation sur les mesures en place dans l'entreprise pour lutter contre la propagation du coronavirus
- J'ai accès à des supports d'information et de sensibilisation internes dans l'entreprise (affiches, brochures, fiches d'instructions, etc.)
- Je sais à qui m'adresser dans l'entreprise si j'ai des questions relatives aux mesures spécifiques Covid-19 mises en place sur mon lieu de travail ?

2° DISTANCIATION SOCIALE

- Je sais comment respecter une distance physique de min. 1,5 m avec les autres personnes sur mon lieu de travail et dans le cadre de mon travail :
- Des moyens sont en place pour m'y aider (marquages au sol, voies de circulation obligatoires, délimitation de zones, signalement d'interdictions, etc.)
- Des mesures sont prises dans tous les endroits que je fréquente dans l'entreprise (parking, vestiaire, réfectoire, toilettes, bureaux, ateliers, ascenseurs, escaliers, etc.)
- Des mesures sont prises pour les déplacements à l'extérieur (dans les véhicules, sur les chantiers, pour les visites chez des clients, etc.)
- Des mesures spécifiques sont prises là où il n'est pas possible de respecter au min. 1,5 m de distance (écrans ou cloisons, durée limitée, masque buccal, etc.)
- J'ai reçu des instructions précises sur la manière de porter correctement mon masque buccal (lorsque celui-ci est imposé par l'utilisateur)

3° HYGIÈNE

- Je sais comment avoir une bonne hygiène des mains dans l'entreprise :
 - Je sais quand et comment me laver correctement les mains
 - Du savon liquide et de l'eau sont disponibles et facilement accessibles
 - Du gel hydroalcoolique est à disposition
- Je connais et j'applique les bons gestes lorsque je dois tousser ou éternuer
- Un nettoyage régulier et fréquent des locaux est organisé dans l'entreprise
- Un nettoyage régulier ou le remplacement des équipements de travail souillés sont organisés dans l'entreprise

4° VIGILANCE

- Je sais ce que je dois faire en cas de maladie ou d'apparition de symptômes, une procédure est en place dans l'entreprise
- Je reste vigilant et j'applique scrupuleusement les mesures de protection contre la propagation du coronavirus sur mon lieu de travail

La lutte contre le Covid-19 est la responsabilité de tous.
Soyez vigilant pour vous-même et ceux qui vous entourent.